

**La Semaine du Son a lancé le Prix de la meilleure création sonore
dans le cadre de la sélection officielle *Un certain regard*
Festival de Cannes 2017**

Paris, le 31 mai 2017 – En accord avec le Festival de Cannes, l'association La Semaine du Son a initié le Prix de la meilleure création sonore. Lancé avec le soutien du cinéaste Costa-Gavras, en partenariat avec Audiens et le CMB¹, ce tout nouveau prix récompense un réalisateur pour l'excellence sonore de son film « parce qu'elle sublime la perception artistique, sémantique et narrative du spectateur ». Ce prix s'est déroulé dans le cadre de la sélection officielle « Un certain Regard ».

Le jury du Prix de la meilleure création sonore 2017 était composé de :

Bob Swaim – Président	Cinéaste
Janine Langlois-Glandier	Présidente du Forum Médias Mobiles
Catherine Dussart	Productrice
Robertie Valée	Réalisatrice
Fabienne Voisin	Directrice Générale de l'Orchestre National d'Île-de-France
Christian Hugonnet	Président-fondateur de La Semaine du Son



Ce tout premier Prix de la meilleure création sonore a été attribué à la réalisatrice Kaouther Ben Hania pour son film *La Belle et la meute*. Il lui a été remis lors d'une cérémonie organisée samedi 27 mai au Salon des Ambassadeurs, Palais des Festivals à Cannes, en présence du cinéaste COSTA-GAVRAS, soutien du projet depuis ses débuts, de Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes, de Son Excellence Monsieur Khalil KARAM, Ambassadeur du Liban à l'UNESCO, et des membres du jury.

¹ Partenaires du Prix de la meilleure création sonore : Audiens (groupe de protection sociale des professionnels de la culture, de la communication et des médias) et le CMB (service interentreprises de santé au travail).

La création de ce nouveau Prix, au cœur d'un des plus prestigieux festivals de cinéma internationaux, s'inscrit dans la démarche de valorisation de la place du sonore, menée par l'association La Semaine du Son, tout au long de l'année et qui va bien au-delà de sa campagne-événement de sensibilisation organisée chaque mois de janvier, depuis 2004. Il sera décerné chaque année.

Ainsi, le 2 mai dernier, La « Charte de La Semaine du Son » est devenue un « projet de décision » adopté par le Conseil Exécutif de l'UNESCO. Présentée à l'UNESCO et soutenue par l'OMS, cette charte définit les objectifs universels à atteindre dans les différents domaines du son. En matière de production cinématographique (relation image et son), elle indique notamment que : **« dans le contexte généralisé d'accès à l'audiovisuel et au multimédia, le son est un élément déterminant de la perception visuelle finale. La création sonore fait partie intégrante de l'œuvre audiovisuelle et du spectacle vivant ».**



A propos de La Semaine du Son

Fondée en décembre 1998 par Christian Hugonnet, ingénieur acousticien et expert près les Tribunaux, l'association La Semaine du Son (loi 1901) a pour but de sensibiliser le public, les élus et tous les acteurs de la société aux enjeux sociétaux du sonore. Depuis 2004, elle organise chaque année, en janvier, une campagne-événement sur des problématiques liées au son selon une approche transversale : culturelle, de santé (santé auditive), industrielle, pédagogique, environnementale et économique. La Semaine du Son se tient également en Belgique, en Suisse, et, à d'autres périodes de l'année, au Mexique, en Colombie, en Argentine, en Uruguay, au Venezuela, au Canada, au Sénégal et en Roumanie.

Lauréate en 2006 du Décibel d'Or décerné par le Conseil national du bruit, l'association La Semaine du Son est reconnue d'intérêt général à caractère social et agréée par le Ministre de l'éducation nationale (Bulletin Officiel n°3, 19 janvier 2014).

L'association a approuvé en assemblée générale (2014) sa Charte de La Semaine du Son définissant les objectifs à atteindre dans chacun des domaines du son. Elle a été présentée lundi 18 janvier 2016 à l'UNESCO, en présence de la Directrice générale, Irina Bokova, des ambassadeurs de France et du Liban, et de Dr Shelly Chadha, responsable du Programme de prévention de la surdité et de la déficience auditive à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette Charte du son est devenue un projet de décision qui a été adopté le 2 mai par le Conseil Exécutif de l'UNESCO. Il sera présenté comme projet de résolution à la Conférence générale de l'UNESCO de novembre 2017, avant son adoption par l'Organisation des Nations Unies.

<http://www.lasemaineduson.org>



#lasemaineduson

Contact :

Véronique Balizet, déléguée générale de La Semaine du Son

01 42 78 10 15 / 06 81 12 05 88

info@lasemaineduson.org